
Type de réunion
Réunion de collège public

Discussion sur le constat

Soulignons tout d'abord le scepticisme partagé par tous les acteurs du débat quant à son organisation et à son issue. La courte durée octroyée sur laquelle il s'est déroulé est incompatible avec l'ambition annoncée : les questions de fonds abordées auraient nécessité un temps de réflexion accru. L'aménagement des réunions a abouti à un cloisonnement des participants en fonction des cycles scolaires, ainsi qu'à l'absence de représentation de certaines catégories socio-professionnelles. Cette mixité aurait permis des échanges plus riches, ouvrant sur un réel débat. Ce double constat ne peut qu'amener les participants à douter de la transparence de ces consultations ainsi que de la prise en compte des propositions qui en seront issues.

Parmi les quatre sujets abordés (n°5, 8, 13 et 21) qui ont été traités par sept groupes de travail, trois se recoupent (n°5, 8 et 13) en de nombreux points. Nous avons choisi de les regrouper lors de la seconde demi-journée consacrée au débat collectif.

Les mots clefs communs à la totalité des groupes de réflexion sont les suivants : apprentissage du Français, autonomie de l'enseignant, donner des moyens, effectifs limités, enseignants spécialisés, enseignement des langues étrangères, formation des enseignants, grandes difficultés, implication des parents, lourdeur des programmes en relation avec l'horaire imparti, mise en pratique des compétences, motivation des élèves, passerelles, pédagogie différenciée, rôle des SEGPA, structures adaptées, suivi individualisé, valorisation de la réussite.

N° 5 Quel socle commun des connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Les débatteurs s'accordent à entendre par « culture commune nécessaire », un enseignement diversifié reposant sur le maintien de matières variées et obligatoires. On ne peut, sous prétexte d'améliorer le tronc commun, supprimer certaines disciplines ou les rendre optionnelles. L'uniformisation et la sélection de certains enseignements qui seraient jugés plus importants que d'autres ne sauraient aboutir à un enseignement constructif et épanouissant pour l'élève.

La diversité des élèves doit être respectée et prise en compte. Le monde étant pluriel, les élèves doivent pouvoir s'ouvrir à lui par le biais de l'apprentissage des langues étrangères de leur choix. Cet apprentissage constitue un savoir essentiel. Une seule langue imposée n'est pas souhaitable et ne permettrait pas de refléter les besoins réels, tant au niveau des échanges internationaux que de l'identité culturelle des élèves.

Un devoir d'exigence doit animer l'enseignement. Aucun savoir ne doit être bradé au profit d'un autre. Chaque enseignement doit entraîner précision et rigueur chez l'élève. Cela serait une des voies possibles pour maintenir un certain niveau d'excellence nécessaire à l'avenir de chaque élève.

Afin de maintenir ce niveau et d'aider les élèves, des outils pourraient être ajoutés à ceux déjà existants (mise en place d'un livret de compétences, assurer un meilleur lien avec la famille lors des phases d'orientation, avoir à chaque début de cycle un bilan personnalisé des compétences acquises par l'élève...)

Le brevet des collèges doit rester une échéance motivante et utile pour l'élève qui y voit à la fois une étape concrète à franchir ainsi qu'un reflet honnête de ses véritables compétences en fin de cycle. On peut s'interroger sur la nécessité de rendre obligatoire son obtention pour le passage en seconde générale ou technologique.

L'enseignement du français doit faire l'objet d'une réflexion primordiale visant à renforcer son apprentissage et sa pratique. Le langage restant l'outil de base indispensable à la compréhension de toutes les matières, la rigueur dans l'expression en français doit être étendue à toutes les disciplines.

Les débatteurs s'accordent également sur la définition des acquis indispensables à l'entrée au collège : lire, écrire, compter.

Des réserves sont émises par l'ensemble des débatteurs quant aux contenus des manuels scolaires obsolètes ou se référant à un quotidien dépassé qui ne reflète pas celui des élèves. Il en va de même pour les programmes qui sont conçus sans tenir compte des avis des acteurs de terrain et conduisent à un accroissement des disciplines dans certaines matières, en particulier le français.

N° 8 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Les enseignants soulignent leurs difficultés face au manque de rigueur constatée majoritairement chez les élèves. Même lorsque les règles sont apprises, elles ne sont pas appliquées lorsque les collégiens sont en situation de rédiger ou de résoudre un quelconque problème. Des enseignants de SEGPA ont expliqué que la partie pratique, plus importante dans leur structure, permet aux élèves de comprendre le lien entre théorie et pratique.

Les débatteurs déplorent que le volume croissant des programmes joint à la réduction des heures d'enseignement laissent de moins en moins de place à la pratique. La généralisation de cours « magistraux », si elle permet de « boucler le programme », bride l'autonomie de l'enseignant. Ce système le place dans la difficulté de répondre à la demande des élèves, au détriment de la pratique, de la recherche et de la réflexion personnelles. Comment dans ces conditions lutter contre « l'ennui scolaire » ?

Les débatteurs rappellent que la carte de l'échec scolaire reflète celle des inégalités sociales. Beaucoup trop d'élèves ne disposent pas, à la maison, des outils dont ils disposent à l'école. En renvoyant des travaux personnels à l'extérieur du collège, les inégalités sociales sont accentuées.

La nécessité de renforcer l'autonomie de l'enseignant dans leurs pratiques pour maintenir la diversité et l'intérêt des cours apparaît, alors comme évidente. Leurs horaires devraient également leur permettre un suivi individualisé des élèves. Il faut absolument favoriser tout ce qui permet la mise en pratique des règles ou théories apprises. Ainsi nous proposons de développer les CDI et d'augmenter les postes d'enseignants documentalistes. Leur optimisation permettrait d'utiliser cette structure toute la journée et permettrait aux élèves d'accéder à des outils dont ils ne disposent pas forcément chez eux.

Les débatteurs soulignent le peu de cas qui est fait des élèves qui réussissent par rapport à ceux qui connaissent des difficultés et/ou posent problème. Une valorisation du travail et des efforts fournis pourrait permettre aux bons élèves de « voler la vedette » aux perturbateurs dont on parle tout le temps.

Enfin relevons que l'école est vécue par beaucoup comme une contrainte. Certains adolescents se retrouvent « coincés » dans un système qui leur fait vivre l'échec au quotidien. Difficile dans ces conditions de s'épanouir et de trouver un intérêt quelconque à ce qu'on fait. Surtout lorsqu'on y est obligé et que l'on ne comprend pas pourquoi.

Le développement des personnels de la vie scolaire et leur professionnalisation permettrait de favoriser l'aide au travail par petits groupes encadrés à tous les niveaux. Il est également nécessaire de valoriser des disciplines comme les arts plastiques, la musique et l'EPS, en organisant des expositions, des manifestations, des rencontres. On ouvre de cette façon le collège sur l'extérieur, de plus on concrétise le travail réalisé par les élèves en le montrant.

En ce qui concerne ce dernier constat, l'implication des parents paraît indispensable. Une solution résiderait sans doute dans la création du statut de parent délégué. Celui-ci offrirait une décharge de travail du type décharge syndicale, ce qui permettrait à un plus grand nombre de consacrer du temps à l'école. L'investissement des parents permet la régulation de certains conflits en conservant un lien avec des familles par le biais d'information. Il permet également dans des cas plus problématiques de conserver un dialogue par le biais de réunions ou de rencontres moins formelles que ne le permet le cadre scolaire.

Il serait essentiel de garantir des effectifs de 20 élèves maximum par classe en maintenant une hétérogénéité au sein du groupe.

N° 13 Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

La définition de « grande difficulté » a posé problèmes aux deux groupes de discussion. C'est un terme trop vague qui recouvre une diversité de problèmes dont les solutions sont variées et peuvent relever de domaines très différents. En distinguer les différents types revient à établir une classification qui, partant de cas sociaux légers peut aller jusqu'aux cas pathologiques.

Il ressort de ces discussions que si l'on sait détecter les problèmes, les outils pour les prendre en charge sont insuffisants. Il apparaît donc clairement que le collège unique et la SEGPA, seule alternative possible, tels qu'ils existent ne peuvent répondre à tous les besoins.

Actuellement, les SEGPA sont censées s'adapter à toutes les spécificités que présentent ceux qui ne peuvent intégrer le collège. Ce ne doit pas être leur fonction, surtout compte tenu du déficit de 9 000 postes d'enseignants spécialisés constaté au niveau national. Le résultat de cet état de fait est qu'un passage en SEGPA est plutôt vécu comme un échec, alors qu'il devrait représenter une chance.

Les débatteurs déplorent également l'absence de passerelles qui fait, une fois encore vivre certaines orientations comme des échecs, des « voies de garage ».

La réponse la plus évidente pour les débatteurs réside dans la formation d'enseignants spécialisés et qualifiés, et la création de structures capables de répondre à tous les besoins existants. Ces besoins devraient être recensés par l'Education Nationale, seule institution qui en a la compétence.

Il semble également urgent d'accroître le nombre de COP afin qu'ils puissent effectuer un réel travail de terrain. La présence d'un COP par établissement permettrait à la fois de mieux connaître les élèves. La préparation de leur orientation serait ainsi prise en charge sur une plus longue durée. Cette mesure éviterait qu'elle ne soit vécue comme un choix effectué dans l'urgence en troisième et résulterait d'une véritable réflexion. D'autre part il semble nécessaire de créer des postes de psychologues spécialisés afin qu'ils puissent intervenir dans les établissements scolaires pour les cas d'élèves dont les problèmes ne relèvent pas uniquement d'un problème d'orientation.

Le passage en sixième « au bénéfice de l'âge » pose un réel problème d'insertion dans les collèges. Cependant les parents ont-ils vraiment une alternative lorsque leur enfant est âgé de douze ans au sortir du CM2 ?

L'éventualité d'une orientation professionnelle en fin de 4^e, envisagée au cas par cas, dans des situations particulières, par des professionnels de l'éducation conjointement avec la famille pourrait offrir une alternative valorisante à des enfants en situation d'échec scolaire. Elle pourrait revêtir une forme d'alternance avec des stages en entreprise et aurait pour objectif de construire un véritable projet où chacun serait acteur et responsable. L'obligation de scolarité jusqu'à 16 ans ne doit, par contre, pas être remise en cause.

Enfin, les débatteurs souhaiteraient pratiquer une pédagogie différenciée avec un réel suivi individuel, dans le cadre d'un établissement conçu pour fonctionner avec des classes décrochées et des moyens accrus en personnels et en matériel...

N° 21 Faut-il redéfinir les métiers de l'Ecole ?

Le CAPES s'il est adapté au niveau théorique ne l'est pas toujours au niveau pratique. Les IUFM ne forment pas d'enseignants spécialisés dont l'effectif est insuffisant pour faire face aux problèmes auxquels l'Ecole doit faire face aujourd'hui. Certains enseignants souhaiteraient plus de mobilité et de passerelles professionnelles pour de réelles évolutions de carrière.

La première nomination pose problème : les enseignants sortant de l'IUFM sont affectés sur des postes pour lesquels ils sont insuffisamment formés et sans connaissance suffisante du terrain. Ils doivent faire face au manque de pratique résultant de leur formation et n'ont que peu de soutien. Les conseillers pédagogiques sont en nombre insuffisant. Les inspecteurs également, de plus ils semblent trop coupés du quotidien des enseignants. (le terme « déconnectés » a été utilisé lors des débats).

La vie scolaire mériterait de voir créer des corps de métiers : assistants, surveillants. Ce qui permettrait de disposer d'équipes stables et professionnalisées et de travailler sur du long terme. Le CPE, en tant qu'interlocuteur privilégié auprès des familles devrait être plus affirmé.

Le rôle du COP doit également être redéfini afin qu'il soit mieux reconnu dans les établissements.

Sans créer un métier, le statut de parent délégué serait, comme dit précédemment, une valeur ajoutée à l'investissement et à l'implication des parents à l'école.

Oui, il faut créer de nouveaux métiers qui répondent aux nouvelles exigences,, mieux former et augmenter les effectifs existants.

Trois priorités pour l'Ecole

1 Exiger des personnels titulaires et titulaires-remplaçants formés, qualifiés et spécialisés en nombre suffisant pour couvrir tous les besoins

2 Maintenir au collège les disciplines actuellement obligatoires pour un enseignement visant l'épanouissement des futurs citoyens

3 Créer et développer sous l'égide de l'Éducation Nationale des structures de proximité, spécialisées et adaptées aux enfants ne se reconnaissant pas dans le collège unique